

Le 31 mars 2008

Communiqué de presse

Contact : Mélina Cohen-Setton.
0155.93.57.80



www.plainecommune.fr

Installation du Conseil Communautaire et élection du président de Plaine Commune

Le 15 avril 2008

*Séance publique au Stade de France
Salle de l'Auditorium
Côté avenue du Président-Wilson
Parking P1 Nord _ Entrée porte T*

Suite aux élections municipales et à l'installation des conseils municipaux des villes membres de la Communauté d'Agglomération, Plaine Commune mettra en place le nouveau conseil communautaire pour les six prochaines années.

Il sera composé de 58 conseillers qui prendront pour les six ans à venir, les décisions communautaires qui concernent quelque 334 000 habitants du territoire, en matière d'espace public, d'emploi, d'insertion, d'aménagement urbain, de développement économique, de transports, d'environnement, de la lecture publique...

Le conseil se réunit une fois par mois, au siège de Plaine Commune. Il regroupe les conseillers désignés au sein des conseils municipaux des huit villes en fonction de la population des communes, chaque ville dispose automatiquement de deux élus, puis d'un élu par tranche de huit mille habitants entamée.

Avec 6800 habitants, la plus petite d'entre elles, L'île-Saint-Denis, par exemple trois représentants au conseil communautaire (2+1) et la plus grande, Saint-Denis, treize. Selon l'usage les maires élus communautaires et sont membres du bureau de plaine Commune.

Veuillez nous confirmer votre présence par mail :
Monique.cadignan@plainecommune.com.fr
Melina.cohen-setton@plainecommune.com.fr